

RAPPORT :

**ATELIER DE FORMATION DES LEADERS
COMMUNAUTAIRES ET EXCISEUSES SUR LES CONSEQUENCES
DES MGF**



**Préparé par : LOH CHRISTIANE KEVINE, CHEFFE DE PROJET
AUTONOMISATION DES FEMMES ET PROMOTION DU GENRE projet FENA,
CPGM**

Fait à Man le, 22 Février 2024

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le projet FENA (Femmes En Avant !) vise à contribuer à l'amélioration de l'exercice des droits des femmes et des filles, surtout celles qui sont marginalisées et vulnérables, et à la progression de l'égalité des genres en Côte d'Ivoire. Aussi par le renforcement de capacité en matière de programmation et de plaidoyer, le projet FENA vise à améliorer la gestion, la gouvernance et la durabilité des organisations locales de défense des droits des femmes et des filles, particulièrement celles qui sont marginalisées et vulnérables (ODDF), en les réunissant aux niveaux national et régional, à travers des plateformes, réseaux, coalitions et alliances de défense et promotion des droits des femmes et filles susceptibles d'influer sur l'élaboration, la modification et la mise en œuvre de lois et politiques sexospécifiques en Côte d'Ivoire. Le projet FENA est financé par Affaires mondiales Canada, et est mis en œuvre au niveau national, régional et local, sur une période de cinq ans (décembre 2020 à février 2026), par CARE Canada et CARE International Côte d'Ivoire. La zone géographique du projet a été définie avec les ODDF : toute l'étendue du territoire de la Côte d'Ivoire pour les financements rapides et réactifs ; et les zones du Sud, Centre, Nord et Ouest pour les financements pluriannuels, le renforcement des capacités institutionnelles et l'appui aux réseaux FENA repose sur trois composantes :

- 1) Adoption accrue de pratiques innovantes et inclusives et responsables de gestion, programmation et viabilité des ODDF ;
- 2) Meilleure prestation des services de qualité des ODDF, par l'entremise d'approches innovantes, transformatrices et inclusives, pour faire avancer l'égalité des genres en Côte d'Ivoire ; et
- 3) Efficacité accrue du plaidoyer des ODDF, des plateformes, des réseaux et des alliances de défense et promotion des droits des femmes et filles, particulièrement celles qui sont marginalisées et vulnérables, afin de mieux influencer et participer à l'élaboration, modification et mise en œuvre de lois et politiques sexospécifiques en Côte d'Ivoire.

C'est dans ce contexte qu'un comité de coordination a été mis en place pour réunir les ODDFs autour du leadership et mieux collaborer à travers des échanges, des partages d'expérience et de réflexions.

Dans le cadre de la synergie d'action et à l'occasion des journées internationales et nationales dédiées à la gente féminine les ODDF et Réseaux mènent des actions communes pour la défense des Droits de la Femme, de la Jeune Fille et des personnes marginalisées.

En Côte d'Ivoire, les résultats de l'Enquête à indicateurs Multiples 2016 (MICS5) intitulée « Situation des femmes et des enfants en Côte d'Ivoire », indiquent que 36,7% des femmes ont subi une Mutilation Génitale Féminine avec des disparités importantes dans certaines régions comme l'Ouest 62,1% ; le Nord-ouest 75,2% ; le Nord 73,7%.

Le 6 février 2024 étant la journée internationale de lutte contre les MGF, la CPGM partenaire de mise en œuvre du projet FENA à l'Ouest souhaite marquer cette journée par la réalisation d'activités et actions.

Ce présent rapport retrace, l'ensemble d'action réalisée par la CPGM à cet effet.

OBJECTIF GENERAL

Organiser des activités en lien avec la journée Internationale de lutte contre les Mutilations Génitales Féminines (MGF)

De manière spécifique, il s'agissait de :

- Faire une projection de film sur les conséquences des MGF
- Former les Leaders communautaires sur les conséquences des MGF
- Former les leaders communautaires sur la portée juridique de la lutte contre les MGF
- Organiser une Causerie sur les MGF

RESULTATS ATTENDUS

- Une projection de film a été faite sur les conséquences des MGF
- Les leaders communautaires ont été formés sur les conséquences des MGF
- Les leaders communautaires ont été formés sur la portée juridique de la lutte contre les MGF
- Une causerie avec les leaders communautaires a été faite.

DEROULEMENT

Dans le cadre de la réalisation d'action de sensibilisation pour la promotion des droits de la femme et de la lutte contre les violences faites aux femmes dont les Mutilation Génitales Féminines, les activités réalisées se résumes en ces points :

1. Civilité

Pour le démarrage des activités, des civilités ont été rendus aux autorités administratives et coutumières présentes. Ce qui a permis à la cheffe de projet de présenter le déroulé des activités et laissé le Directeur Régional du Ministère de la Femme Famille et Enfant de faire l'ouverture de l'atelier.

2. Projection de film



Une projection de film 'reportage ' intitulée BILAKORO présentant les conséquences des MGF sur différentes femmes et le partage de leur expérience sur leur vécu a été projeter aux différents participants.

Il faut retenir que ce reportage de 21minutes à mis en lumière des cas de jeunes filles décédées, marginalisé, d'exciseuse qui excise sans savoir pourquoi elle pratique ce crime. Après ce film introducteur de la formation, la cheffe de projet a fait un commentaire sur ce film pour interpeler les leaders communautaires et participants en rappelant le taux de prévalence qui est 62,1% et les objectifs de l'atelier qui sont dans un premier temps de véhiculer un message, de former, de sensibiliser, de dénoncer et de briser le silence au tour de cette pratique.

Le film a permis aux expertes (corps médical et juriste) d'intervenir à travers des présentations.

3. Formation du corps médical



Pour la circonstance, une sage-femme du District Sanitaire de Man a été identifiée comme personne ressource pour aborder le valet santé parlant de MGF.

En ce sens, il est import de retenir que les présentations ont été faite de manière participative à travers des questions qui ont été posées aux participants pour avoir leur connaissance sur la thématique.

De l'ensemble des définitions données 'le fait d'enlever- de couper le vagin de la femme, retenons que c'est ***l'ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme. Elle était autrefois connue sous l'appellation d'excision ou circoncision féminine.***



Par ailleurs, allant sur la base du film présenter, il a été question de savoir pourquoi, les femmes pratiquaient l'excision? De cette question comme réponses avons :

- La beauté
- Pour ne pas que la femme puisse avoir un plaisir
- Pour que la femme soit propre
- Pour que la femme soit fidèle à son mari
- On excise parce que cela existait avant nous

Abordant la question des conséquences de l'excision sur les femmes enceintes ou en état d'accouchement, un partage d'expérience a été par une Ex-matronne : ***« j'ai fais accouché une jeune fille excisée au village et cela était difficile, la mère était épuisé parce que l'enfant ne sortait pas et le vagin était formé, j'ai dû mettre de la poudre de longueur autour de son vagin pour que l'enfant puisse sortir, mais au final la mère était déchiré et l'enfant était sortie fatigué, ainsi que la mère ».***

Pour enrichir les propos et faire comprendre aux têtes couronnées l'ampleur de cette pratique, la sage-femme à présenter le cas d'accouchement chez la femme qui diffère compte tenue des périnéés qui sont soit élastique chez certaines femmes et solide (dure) chez d'autres et qui joue un rôle important lors de l'accouchement. Ainsi l'enlever constitue un danger et un risque pour la femme. cet effet, il existe 4 types d'excision selon l'OMS dont :



- **Type I : Excision du prépuce avec ou sans l'excision partielle ou totale des parties du clitoris**
- **Type II: Excision du capuchon et du clitoris et excision partielle ou totale des petites lèvres**
- **Type III: Excision partielle ou totale des organes génitaux externes et suture/rétrécissement de l'orifice vaginal (Infibulation)**
- **Type IV: Interventions non classées**

Par ailleurs, dans son exposé, la sage abordé les facteurs des MGF dans nos sociétés qui sont d'autre culturel, esthétique, moral, social, mythologique, religieux.

Dans l'élan des échanges, la sage présenté des outils utilisés pour pratiquer l'excision comme le couteau, la lame... en plus, il a été question de présenter les conséquences immédiates chez les victimes dont :

- **Des Douleur**
- **Des Saignement**
- **Les Risques d'infection**
- **La mort ...**
-

Présentant les complications à long terme, la parole a été donnée aux participants, qui ont énumérés :

- **La stérilité**
- **Les douleurs lors des rapports**
- **La dépression**
- **Le suicide**
- **Le dysfonctionnement des voies urinaires**

L'ensemble des complications ont été illustrées par des images mettant l'accent sur des femmes, jeunes filles et fillette ayant été excisées avec des séquelles.



Pour parler des représailles de loi sur cette pratique, qui dénature les traditions, l'espace a été donné à la représentation de l'AFJCI Man pour aborder la question juridique en la matière.

4. Formation par la juriste

Pour mieux faire comprendre aux leaders communautaires l'impact de cette pratique ignoble, la session a été facilitée par une juriste, de ses présentations, il faut retenir :

- **La Côte d'Ivoire depuis 1995 a ratifié la CEDEF**
- **La Côte d'Ivoire a adopté la Loi N°98-757 de 1998 portant élimination des violences à l'égard des femmes**
- **2011 la Côte d'Ivoire ratifie au protocole de Maputo**
- **La constitution ivoirienne prône l'interdiction des MGF ainsi que le code pénal modifié**



De cette présentation, il faut dire que des sanctions existent et sont prises (prison et amendes) contre les auteurs de l'excision que ce soit les parents, la famille, l'exciseuse son concubin, les alliées. Pour conclure, la facilitatrice a présenté des cas de personnes ayant fait la prison et disposition pénale prise à l'endroit en raison de l'excision.

Partage d'expérience



Un partage d'expérience a été fait par une ODDF partenaire (VISA) venue de Guiglo, qui est une survivante de VBG.

Un partage d'expérience a été également fait par une présidente d'AVEC qui s'est opposé à l'excision de ses enfants

L'atelier a permis aux différents participants, en particulier les chefs de faire des

recommandations pertinentes

Recommandations

- **Représentant de la chambre des Rois et chefferies traditionnelles de Man:** mettre en place un mécanisme de suivi des filles dès l'entrée à l'école en s'appuyant sur le corps médical pour faire une base donnée des filles non excisées et celles déjà excisées, le retour des congés et à la nouvelle entrée scolaire, faire à nouveau le bilan (visite médical) des filles pour savoir celles qui n'ont pas été excisées au départ et le sont maintenant pour prendre des mesures strictes contre les parents qui autorisent cette pratique. Cette recommandation, sous la forme de plaidoyer a été adressée au Ministère de la FFE
- **Chefferie de Logoualé :** il serait important que les ONG aillent dans les villages et amonts reculer avec les chefs pour sensibiliser, présenter. Car les chefs sensibilisent mais sont victimes d'insulte, de menace par les villageois

